

HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre non électrique dans un environnement qui présente des risques électriques

Recyclage

H0(v)B0 – Personnel exécutant

<u>Durée</u>	1 journée – 7 heures
<u>Objectif</u>	Mettre à jour ses connaissances afin d'exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques
<u>Public</u>	Tout public non électricien devant faire renouveler son titre d'habilitation pour intervenir dans des locaux où il existe un risque électrique. Exemple : plombiers, serruriers, agents d'entretien / surveillance, autre public...
<u>Pré-requis</u>	Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

PROGRAMME

THEORIE

Présentation et évolution de la réglementation

Retour d'expériences

Notions sur les grandeurs de base

Les dangers et zones à risque électrique

Les zones d'environnement

Les niveaux d'habilitation (documents applicables)

Les équipements de protection (matériel et outillage)

La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PRATIQUE

Application dans un environnement représentatif.

Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510
<u>Modalité pédagogique</u>	présentiel
<u>Moyens pédagogiques</u>	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique
<u>Méthode pédagogique</u>	L'alternance d'exposés théoriques et de projection vidéo permettent une meilleure sensibilisation sur les risques encourus.
<u>Support pédagogique</u>	Mémo format illustré
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	<p>Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs. Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.</p> <p>Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.</p> <p>Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.</p>
<u>Documents délivrés à l'employeur</u>	Avis et titre pré-rédigé . Attestation
<u>Validité du titre</u>	la validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans